

		Page: 1
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : HTH METALSTOP

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit chimique pour le traitement de l'eau

<p><b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>            Innovative Water Care Europe            Z.I. LA BOITARDIERE BP 219            37402 Amboise Cedex            France</p> <p><b>Adresse e-mail de la personne responsable de FDS:</b>            EHSProductSafetyTeam@solenis.com</p> <p><b>Informations sur le produit</b>            +33 (0)2 47 23 43 00</p>	<p><b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>            Europe: NCEC +44 (0)1235 239 670, Afrique et Moyen-Orient : NCEC +44 (0)1235 239 671 , ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 (Paris) / 01 45 42 59 59 (ORFILA)</p>
--	--

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1	H290: Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2,	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

		Page: 2
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Voies respiratoires

exposition prolongée par inhalation.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence :

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

#### Prévention:

- P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium

		Page: 3
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27-xxxx	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373 (Voies respiratoires)	>= 25 - < 40
nitrilotriacétate de trisodium	5064-31-3 225-768-6 01-2119519239-36-xxxx	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351  Limite de concentration spécifique Carc. 2; H351 >= 5 %	>= 2,5 - < 5
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27-xxxx	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318  Limite de concentration spécifique Skin Corr. 1A; H314 >= 5 % Skin Corr. 1B; H314	>= 0,5 - < 1

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

		2 - < 5 % Skin Irrit. 2; H315 0,5 - < 2 % Eye Irrit. 2; H319 0,5 - < 2 %	
--	--	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/  
 un médecin en cas de malaise.  
 Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.  
 Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.  
 Ne PAS faire vomir.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :  
 troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée)  
 irritation (nez, gorge, voies respiratoires)  
 Toux  
 œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les tissus des poumons)

		Page: 5
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

#### Troubles respiratoires

Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Ammoniac  
fumées toxiques  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Hydrocarbures  
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)  
Oxydes de sodium

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

		Page: 6
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Ne pas fumer. Le récipient vide est dangereux. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

		Page: 7
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
hydroxyde de sodium	1310-73-2	VME	2 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	ouvriers	Inhalation	À court terme local	2,5 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	1,5 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	À court terme local	1,5 mg/m <sup>3</sup>

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05.10.2022

Date d'impression: 30.03.2024

Numéro de la FDS: R1600417

HTH METALSTOP

Version: 1.0

228637

Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	25 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
TRISODIUM NITRILOTRIACETATE	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,5 mg/m3
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,2 mg/m3
Remarques:	Cancérogénicité			
	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	9,6 mg/m3
Remarques:	Cancérogénicité			
	ouvriers	Inhalation	systémique à court terme	5,25 mg/m3
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,8 mg/m3
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	1,75 mg/m3
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Inhalation	systémique à court terme	2,4 mg/m3
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,3 mg/kg
Remarques:	Cancérogénicité			
	population générale	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,5 mg/kg
Remarques:	Toxicité à dose répétée			
	population générale	Oral(e)	systémique à court terme	0,9 mg/kg
Remarques:	Cancérogénicité			
hydroxyde de sodium, Hydroxyde de sodium	ouvriers	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
Remarques:	irritation des voies respiratoires			
	population générale	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
Remarques:	irritation des voies respiratoires			

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) la ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si applicable) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

		Page: 9
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Portez des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque de protection lorsque les yeux ou le visage sont potentiellement exposés au liquide, à la vapeur ou au brouillard.  
Conservez un bassin oculaire dans votre lieu de travail immédiat.

### Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:  
Vêtements étanches  
Chaussures de sécurité  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité : Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05.10.2022

Date d'impression: 30.03.2024

Numéro de la FDS: R1600417

HTH METALSTOP

Version: 1.0

228637

inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température de décomposition : 200 °C  
Donnée non disponiblepH : 11  
Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 23 hPa (20 °C)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux de corrosion du métal : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

		Page: 11
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : aluminium  
 Cuivre  
 Alliage de cuivre  
 Nickel  
 Oxydants  
 métaux réactifs tels que l'aluminium et le magnésium  
 acier  
 acides minéraux forts  
 Zinc

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ammoniaque  
 Oxydes d'azote (NOx)  
 fumées toxiques  
 Monoxyde de carbone  
 Dioxyde de carbone (CO2)  
 Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)  
 Oxydes de sodium  
 Hydrocarbures

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

#### Composants:

#### **éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 1 - 5 mg/l  
 Durée d'exposition: 4 h  
 Atmosphère de test: poussières/brouillard  
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

		Page: 12
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

**nitrilotriacétate de trisodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1.740 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

**hydroxyde de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : LDLo (lapin): 500 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:**

**éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Non irritant pour la peau

**nitrilotriacétate de trisodium:**

Résultat : Non irritant pour la peau

**hydroxyde de sodium:**

Résultat : Provoque de graves brûlures.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

**Composants:**

**éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Résultat : Corrosif pour les yeux

**nitrilotriacétate de trisodium:**

Résultat : Irritation des yeux

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05.10.2022

Date d'impression: 30.03.2024

Numéro de la FDS: R1600417

HTH METALSTOP

Version: 1.0

228637

**hydroxyde de sodium:**

Résultat : Corrosif pour les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**nitritotriacétate de trisodium:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

**nitritotriacétate de trisodium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

		Page: 14
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris (mâle)  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **nitriлотriacétate de trisodium:**

Cancérogénicité - Evaluation : Preuves limitées d'effets cancérogènes lors d'études effectuées sur les animaux

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Voies respiratoires) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

### **Composants:**

#### **éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : Voies respiratoires  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

		Page: 15
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Crapet arlequin (Lepomis macrochirus)): 792 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 140 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Point final: Inhibition de la croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: >= 25,7 mg/l  
Durée d'exposition: 35 jr  
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**nitrilotriacétate de trisodium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 103 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 270 mg/l

		Page: 16
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 560 - 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: Essai en statique  
Remarques: mortalité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 54 mg/l  
Durée d'exposition: 224 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Type de Test: Essai en dynamique

#### hydroxyde de sodium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Essai en statique  
Remarques: mortalité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 34,59 - 47,13 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Intoxication

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: < 10 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301E

Biodégradation: 90 - 100 %  
Durée d'exposition: 72 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301E

#### nitrilotriacétate de trisodium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 14 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301E

		Page: 17
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

**Composants:**

**éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 3

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
 Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
 Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

		Page: 18
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
 Eliminer comme produit non utilisé.  
 Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADR:** UN3267

**ADN:** UN3267

**RID:** UN3267

**Code IMDG:** UN3267

**IATA-DGR:** UN3267

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR:** LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (TETRASODIUM ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE, HYDROXYDE DE SODIUM)

**ADN:** LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (TETRASODIUM ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE, HYDROXYDE DE SODIUM)

**RID:** LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (TETRASODIUM ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE, HYDROXYDE DE SODIUM)

**Code IMDG:** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (TETRASODIUM ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE, SODIUM HYDROXIDE)

**IATA-DGR:** Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (TETRASODIUM ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE, SODIUM HYDROXIDE)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR:** 8

**ADN:** 8

**RID:** 8

**Code IMDG:** 8

**IATA-DGR:** 8

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR:** III

**ADN:** III

		Page: 19
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

**RID:** III  
**Code IMDG:** III  
**IATA-DGR:** III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR:** Non applicable  
**ADN:** Non applicable  
**RID:** Non applicable  
**Code IMDG:** Non applicable  
**IATA-DGR:** Non applicable

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- |   |   |   |
|---|---|---|
| REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) | : | Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:<br>Numéro sur la liste 3 |
| REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).  | : | Non applicable  |
| REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)   | : | Non applicable  |
| Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone  | : | Non applicable  |
| Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)  | : | Non applicable  |

		Page: 20
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>		Date de révision: 05.10.2022
		Date d'impression: 30.03.2024
		Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP		Version: 1.0
228637		

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
- ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Information supplémentaire**

Date de révision: 05.10.2022

**Classification du mélange:**

Met. Corr. 1 H290

**Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05.10.2022

Date d'impression: 30.03.2024

Numéro de la FDS: R1600417

HTH METALSTOP

Version: 1.0

228637

Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

**Texte complet pour phrase H**

H290	:	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H314	:	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Carc.	:	Cancérogénicité
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Met. Corr.	:	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens

	Page: 22
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 05.10.2022
	Date d'impression: 30.03.2024
	Numéro de la FDS: R1600417
HTH METALSTOP	Version: 1.0
228637	

existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Principales références bibliographiques et sources de données

Données internes SOLENIS

Données internes d'SOLENIS, y compris les rapports d'essais propres et parrainés

La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Solenis.

FR / FR